

Novembre

* Pour l'ensemble des séances un **départ** en covoiturage est prévu à 8h45 de la JA.

* Pour l'ensemble des séances, le départ s'effectuera sur le lieu de départ à l'arrivée du covoiturage donc pas d'heure spécifiée mais jamais avant 9h00 mais pas après non plus (attention aux mauvaises estimations)

Mois	Jours	Dates	Lieu de départ (à l'arrivée du covoiturage)
Novembre	Mercredi	1	Férié
	Lundi	6	Apigné: Les terrasses
	Mercredi	8	Apigné: Les terrasses
	Lundi	13	Chartres de Bretagne: La Conterie
	Mercredi	15	Chartres de Bretagne: La Conterie
	Lundi	20	Saint-Jacques de la Lande: La maltière
	Mercredi	22	Saint-Jacques de la Lande: La maltière
	Lundi	27	Pont Réan: La Cale
	Mercredi	29	Pont Réan: La Cale

Amis marcheurs nous entrons dans la période où les chemins sont boueux...

Pensez à vos chaussures de rechange ou prevoyez des journaux pour protéger le sol de la voiture de votre covoitureur.